Gad SOUSSAN

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

64, rue de Crimée
75019 PARIS

Tél. : 01.40.03.03.15
Fax : 01.40.03.03.18

ASSOCIATION PRINCESSE MARGOT
3, rue de l'abbé Pouchard
94160 SAINT-MANDE

oOo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSOCIATION PRINCESSE MARGOT
3, rue de l'abbé Pouchard
94160 SAINT-MANDE

oOo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ooOoo

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PRINCESSE MARGOT relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué cet audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

65

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral financier et des autres documents adressés au Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier adressé à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

65

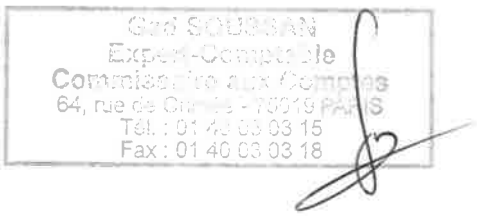
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 20 Juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Gad SOUSSAN



ANNEXE

Description plus détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	22 992	20 704	2 288	0,21	9 152	0,96
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	69 861	52 629	17 232	1,61	21 866	2,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 856		8 856	0,83	8 788	0,92
TOTAL (I)	***101 709***	***73 333***	***28 376***	2,66	***39 806***	4,16
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					212	0,02
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	37 973		37 973	3,56	15 710	1,64
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	998 089		998 089	93,50	896 342	93,79
Charges constatées d'avance	3 090		3 090	0,29	3 660	0,38
TOTAL (II)	***1 039 152***		***1 039 152***	97,34	***915 923***	95,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 140 861***	***73 333***	***1 067 528***	100,00	***955 729***	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	942 637	88,30	953 332	99,75
Résultat de l'exercice	***111 250***	10,42	***-14 115***	-1,47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***1 053 888***	98,72	***939 218***	98,27
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 256	0,40	7 260	0,76
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 414	0,13	3 833	0,40
. Organismes sociaux	3 831	0,36	1 993	0,21
. Etat, impôts sur les bénéfices			355	0,04
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 945	0,18	1 512	0,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 194	0,21	1 558	0,16
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***13 640***	1,28	***16 511***	1,73
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 067 528***	100,00	***955 729***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			47 121	7,85	7 751	2,73	39 370	507,93
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 633	0,58	-1 633	-100,00
Autres produits			553 033	92,15	274 361	96,69	278 672	101,57
Total des produits d'exploitation (I)			***600 154***	100,00	***283 745***	100,00	***316 409***	111,51
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			376 171	62,68	220 646	77,76	155 525	70,49
Impôts, taxes et versements assimilés			2 527	0,42	2 284	0,80	243	10,64
Salaires et traitements			84 622	14,10	55 055	19,40	29 567	53,70
Charges sociales			14 188	2,36	9 868	3,48	4 320	43,78
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 268	2,04	15 824	5,58	-3 556	-22,46
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			12	0,00	2	0,00	10	500,00
Total des charges d'exploitation (II)			***489 789***	61,61	***303 678***	107,02	***186 111***	61,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**110 365**	18,39	**-19 933**	-7,01	**130 298**	653,68
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			973	0,16	1 478	0,52	-505	-34,16
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***973***	0,16	***1 478***	0,52	***-505***	-34,16
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**973**	0,16	**1 478**	0,52	**-505**	-34,16
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**111 338**	18,55	**-18 455**	-6,49	**129 793**	703,29

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 954	1,39	-3 954	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			9 900	3,49	-9 900	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			***13 854***	4,88	***-13 854***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88	0,01	675	0,24	-587	-86,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 483	2,99	-8 483	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***88***	0,01	***9 158***	3,23	***-9 070***	-99,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-87**	-0,00	**4 695**	1,65	**-4 782**	-101,84
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			355	0,13	-355	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	***601 127***	100,16	***299 077***	105,40	***302 050***	100,99
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***489 877***	81,63	***313 192***	110,38	***176 685***	56,41
RÉSULTAT NET	**111 250** *Bénéfice*	18,54	**-14 115** *Perte*	-4,96	**125 365**	888,17
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.
L'exercice social a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 067 527,96 Euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 111 250,29 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont établis par le Conseil d'Administration.

1.1 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2020. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

1.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 20 ans*
Matériel de transport	*05 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 ans*
Mobilier	

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*22 992*			*22 992*
Immobilisations corporelles	*69 091*	*770*		*69 861*
Immobilisations financières	*8 788*	*68*		*8 856*
TOTAL	*100 870*	*838*		*101 709*

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*13 840*	*6 864*		*20 704*
TOTAL I	*13 840*	*6 864*		*20 704*
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	*30 847*	*1 024*		*31 871*
Matériel de transport	*5 532*	*4 022*		*9 554*
Matériel de bureau et informatique	*10 845*	*358*		*11 203*
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	*47 224*	*5 404*		*52 628*
TOTAL GENERAL (I+II)	*61 064*	*12 268*		*73 332*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	*953 332*			*14 115*	*939 218*
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	*-14 115*			*-14 115*	*111 544*
Dont générosité du public					
Situation nette	*939 218*				*1 050 761*
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	*939 218*				*1 050 761*
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exerice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		*939 218*
SOLDE		*939 218*

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*7 382*	*7 382*		
Dettes fiscales & sociales	*7 190*	*7 190*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*2 194*	*2 194*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*16 767*	*16 767*		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*3 840*
Dettes fiscales & sociales	*3 351*
Autres dettes	
TOTAL	*7 191*

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Opérations de mises à disposition gratuire de biens

Au cours de l'exercice écoulé, le montant des contributions en nature offerts à l'association s'élève à 1.858.497 euros.

Ces montants correspodent à des prestations en nayure offertes par les grans médias nationaux et évaluées au cout de revient.

Cette somme apparait en bas du compte de résultat, afin de ne pas impacter sur le résultat comptable de l'exercice, et traduire la réalité économique de l'association.

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Le Compte d'emploi annuel des ressources (CER) de l'exercice 2021 est joint en annexe.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	*4*	*4*
TOTAL	*4*	*4*

6.3 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3.840 euros.

Association PRINCESSE MARGOT

Exercice 2021

COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

EMPLOIS				RESSOURCES		
Missions sociales			273 146	Dons des particuliers		153 442
	Animation hopitaux	*29 224*		Dons des entreprises		310 359
	Actions Famille	*508*				
	Actions Cadeaux	*31 849*		Subventions d'exploitation		47 121
	Actions Maison PM	*720*				
	Actions Formation	*87*		Autres produits		1 078
	Maison Marg'Home	*50 807*				
	Amenagement hopitaux	*49 200*				
	perles du Cœur	*10 750*				
	Dons hopitaux et recherche	*100 000*		Contributions en nature		89 127
Frais recherche de fonds			124 499	Transferts charges exploitations		0
	Salaires	*98 810*				
	Etude intervenant externe	*3 200*		Produits exercices anterieurs		0
	Gala	*22 489*				
Frais fonctionnement			92 232			
TOTAL EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			489 877	TOTAL RESSOUSCES INSCRTIS AU COMPTE DE RESULTAT		601 127
Excedent de ressources de l'exercice			**111 250**			
TOTAL EMPLOIS			**601 127**	**TOTAL RESSOURCES**		**601 127**